CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVER.

Fast mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours.....6:15 p m
Limited tous les jours..... 8.15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche. ..... 8:50 a m
Dimanche excursion..... 9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Limited tous les jours..... 9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche..... 4:00 p m
Dimanche excursion ..... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.

No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 Pan American special. 8:10 p m
No 5 local..... 4:45 p m
No 7 points Est Louisiane.. 8:45 a m
Excursion du dimanche.
No 9..... 7:05 p m
No 9 Excursion du mercredi 7:05 p m

DEPART.

No 6 local..... 6:00 a m
No 4 Pan American special. 9:10 a m
No 8 points Est Louisiane.. 4:20 p m
No 2 limited..... 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No 10..... 7:45 a m
No 10 Excursion du mercredi 7:45 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.

No 3 Chicago limited..... 8:00 p m
No 1 fast mail.....10:00 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 8:00pm
No 1 Louisville Mail.....10:00 am
No 23 local mail.....10:20 p m
No 5 Northern Express..... 7:55 am
No 31 McComb Accd .....9:35 am

DEPART.

No 4 Chicago limited..... 9:15 a m
No 24 local mail..... 6:50 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:15a m
No 2 fast mail..... 7:05 p m
No 6 Northern Express.... 5:20 p m
No 2 Louisville Mail..... 7:05 pm
No 32 McComb Accd .....3:50 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.

Memphis express.....10:40 a m
Vicksburg express..... 5:50 p m
Valley express..... 6:00 a m
Bayou Sara Accommodation 9:30 a m

DEPART.

Memphis express..... 3:30 p m
Vicksburg express..... 7:10 a m
Valley express.....10:15 p m
Bayou Sara Accommodation 4:40 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.

Local.....11:30 a m
N. O. and Houston..... 5:45 p m
Pacific Coast Express..... 8:50 a m
Sunset Limited..... 6:45 p m

DEPART.

Local..... 3:40 p m
N. O. and Houston..... 6:45 a m
Pacific Coast Express..... 9:00 p m
Sunset Limited.....11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVER.

Fort Worth and Texas ex-Hot Springs, El Paso and California express..... 7:30 a m

DEPART

Fort Worth and Texas express..... 8:15 a m
Fort Allen Local..... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7:30 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R.

ARRIVER.

Dimanche seulement.
Alger..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.
Alger..... 9:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach.....10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille 25c
Grand flacon 50c

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente en Partage

DE

Propriétés Commerciales de Valeur

Pour Chercheurs de Placements

Dans le Quatrième District

Près du Marché de la rue Neuvième, et vis-à-vis de la station des chars de la rue Magasins, à Proximité des Ecoles et Eglises, etc.

No 3234 rue Magasins,

A l'encoignure de la rue Pleasant. Occupée comme Buvette, sujette à un bail expirant le 30 octobre 1906.

No 3236 rue Magasins,

Occupée comme un salon d'huitres et restaurant.

Nos 3240 et 3242 rue Magasins

Occupée par une buanderie et boutique de barbier.

Nos 1028 et 1030 rue Pleasant,

Occupée comme une résidence.

Philip Kammer et ales va Christian Meyer et les mineurs Marie Kammer et Gussie Kammer.

No 71,392—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—731 rue Commune— JEUDI, le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 4 septembre 1903, et signé le 18 septembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Div. D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Div. B maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir

1er—Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 122, borné par les rues Magasin, Pleasant, Teleda no et Constance, autrefois rue Live Oak, désignés sur un plan ou devis de voyer fait par George de Armas voyer, daté le 10 juin 1903 et annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage notaire, le 29 août 1903, par les lettres A, B, C et D, et mesurant en mesure américaine comme suit à savoir—

Le lot A formant l'encoignure des rues Magasins et Pleasant et mesurant trente deux pieds onze pouces de façade à la rue Magasins, le même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante douze pieds de face à la rue Pleasant et soixante et onze pieds six pouces et six lignes de profondeur sur l'autre côté contigu au lot B et est composé de la portion de la façade du lot original No neuf.

Le lot B est contigu au lot A commençant à une distance de trente deux pieds onze pouces de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant mesurant vingt sept pieds quatre pouces de face à la rue Magasins la même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante et onze pieds six pouces et six lignes sur le côté contigu à la rue Pleasant et soixante et onze pieds un pouce et quatre lignes sur l'autre côté contigu au lot C et est composé de la grande portion de façade du lot No dix.

Le lot C est contigu au lot B et commençant à une distance de soixante pieds trois pouces de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant, mesurant trente huit pieds deux pouces de façade à la rue Magasins, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes égales et parallèles et est composé d'une partie du lot original No dix et du tout du lot No onze.

Le lot D est contigu au lot A et B dans le fond et commence à une distance de soixante douze pieds de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant mesurant trente huit pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Pleasant, trente neuf pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de soixante pieds trois pouces entre lignes égales et est composé de la portion du fond des lots Nos Neuf et Dix.

2me. Dix actions du fond Capital de la Lafayette Fire Insurance Company, lesquels Stock est démontré par le certificat No 102 daté le 1er mars 1893, en issue au nom de la succession de Charles Kammer.

Conditions—Comptant—Taxes pour 1903 devant être assumées par l'acquéreur lors de vente partielle. Frais de l'adjudication notaire.

G. W. Kronenberger, avocat pour le plaignant.

Henry L. Garland et Robt Legier avocats pour les défendeurs.

20 sept—20 27—Oct 4 11 18 22

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Bureau 323 Rue Commerce.

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Le cottage simple en bois.

2121 Magnolia, entre les rues Jackson et Joséphine.

Succession de Anna C. Menk.

No 71,200— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur —Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 3 novembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er octobre 1903 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon Fred D. King, juge de susdite Cour, Division B maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Josephine, Jackson, Clara et (Maunsell) maintenant Magnolia, désigné par le No 6 sur un plan spécial, déposé en l'étude de Robert J. Ker, notaire en cette ville, comme plan No 12 du livre des plans No 1, lequel lot mesure en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Magnolia, 30 pieds de largeur dans le fond et une profondeur de 120 pieds 5 pouces 1 ligne entre lignes parallèles, les améliorations sont désignées par le No 2121 rue Magnolia, et comprenant un cottage simple en bois, grand passage pour voiture sur le côté, contenant 4 chambres, petit hangar, écuries avec 12 stalles, citerne, hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, représentée par des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans après date avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis dans leur paiement par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Valentine J. Stentz, notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 au dessus du prix de l'adjudication.

Geo. J. Unterreiner, avocat.

3 oct—3 4 11 18 25—nov 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidences Simples et Double dans le Quatrième District.

Succession de Nicholas J. Keating.

No 71,104—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER encanteurs — Bureau, No 134 rue Carondelet — MARDI, le 3 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 septembre 1903 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

1er Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Marie, St André et l'avenue St Charles, désigné par la lettre A, sur un plan ou certificat d'arpentage, daté 1er mars 1893, signé par J. O. Hassan architecte, assistant ingénieur de ville d'après ledit plan ledit lot mesure 53 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet, 96 pieds 1 pouce 2 lignes sur la ligne de division du lot "D" 61 pieds 6 pouces sur une première profondeur faisant face à la rue St Marie, de là se rétrécissant à angle droit 27 pieds 6 pouces de la une seconde profondeur de 35 pieds 4 pouces vers la ligne du fond qui a 26 pieds 3 pouces. Les améliorations sont désignées par le No 1904 rue Carondelet et comprenant une résidence simple à deux étages retirée du trottoir ayant une grille en fer sur le devant et contenant galerie sur la façade, vestibule, corridor, salons doubles à arches, salle à manger, salle à déjeuner, cuisine, office au rez de chaussée, vestibule, cinq grandes chambres à coucher, chambre à bain, chambre pour malies au premier étage. La maison est bien tapissée, installation de gaz partout, belle peloure sur le côté, deux citernes. Une résidence désirable dans un bon voisinage.

2e Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet et est contigu à la propriété ci-dessus décrite désigné par la lettre D sur le plan susdit et mesurant 24 pieds 2 lignes de face à la rue Carondelet 120 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St André, 96 pieds 1 pouce 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot A, de là s'élargissant à angle droit 9 pouces, de là une seconde profondeur de 24 pieds 6 pouces à la ligne du fond laquelle a 24 pieds 9 pouces et 2 lignes. Les améliorations sont désignées par le No 1908 rue Carondelet et comprenant une résidence simple à deux étages, contenant au rez de chaussée, vestibule salons doubles, salle à manger, cuisine, office, au premier étage, vestibule, 6 chambres à coucher, chambre à bain. La maison est tapissée, avec installation de gaz partout, 2 citernes et hangar dans la cour. Une bonne résidence ou placement rémunératif.

3e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet comme les mentionnées premièrement et secondement propriétés décrites, désignées par la lettre "B" sur ledit plan par Hassan d'après lequel dit lot mesurant 59 pieds, 1 pouce, 2 lignes de face à la rue Ste Marie, 53 pieds de profondeur sur sur la ligne de division du lot "C" 27 pieds 6 pouces de profondeur sur la première ligne de côté après la rue Carondelet de là se rétrécissant à angle droit 35 pieds 4 pouces de là à une seconde profondeur de 25 pieds 6 pouces à la ligne du fond, laquelle a 24 pieds 6 pouces. Les améliorations sont désignées par le No 1638 rue Ste Marie et comprenant une résidence simple à deux étages, contenant vestibule, quatre chambres au res de chaussée le premier étage contenant quatre chambres, galerie, vestibule, hangar, deux citernes dans la cour. La maison est tapissée installations de gaz partout.

4e Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Félicité, Carondelet et St André, désigné comme lot 7 de l'îlet 5 sur un plan du 29 du livre des plans déposé parmi les archives de G. R. Stringer, ancien notaire, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 1823 et 1827 rue Carondelet et comprenant un cottage double en bois contenant de chaque côté 6 chambres, office, galerie, citerne et hangar dans la cour. Toujours loué.

5e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, St André, Félicité et Dryades sur un plan et certificat d'arpentage daté le 27 décembre 1886 signé par A. De Armas, ancien député voyer de ville, annexé à un acte passé le 21 février 1893 pardevant F. J. Dreyfous, notaire, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations sont désignées par les Nos 1827 et 1829 rue Baronne et comprenant un cottage double avec deux étages dans le fond, retiré du trottoir avec grille en fer sur le devant et contenant de chaque côté 6 chambres, chambre à bain, vestibule avec escalier, office, galerie, 2 citernes, hangar. Dans un bon voisinage et d'un placement avantageux.

Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux baux et loyers ci-dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou deux ans à l'option des acquéreurs, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets garantis par hypothèque, privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité. Lesdits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes dues et exigibles pour l'année 1903, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous notaire aux frais des acquéreurs.

M. D. Dantry, avocat.

3 oct 3 4 11 18 25—nov 1 2

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd".

Bureau 312 Bâtisse Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

VENTES A L'ENCAN.

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—No 71,569. Division C.

In re—Succession de

Mme Florence Longley.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur—Bureau No 342 rue Carondelet—SAMEDI le 10 octobre 1903 à 10 heures a. m., au No 843 rue du Camp entre les rues Julie et St Joseph il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon juge John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 30 septembre 1903 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot d'effets mobiliers, consistant en ameublements de salon, salle à manger, cuisine et chambre à coucher, le tout d'après l'inventaire enregistré dans les procédures de ladite succession.

Conditions—Comptant. Livraison immédiate.—F. Rivers Richardson, avocat.

1er oct—1 4 10

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1305 rue Johnson. Bâtisse à deux étages consistant d'une résidence et d'une boutique de barbier anciennement établie.

Succession de Victor Dielmschneider et femme.

No 71,225—Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 25 septembre 1903, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances le dessus y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par le chemin du Bayou, les rues Galvez Johnson et Quartier, et mesurant d'après un plan fait par L. E. Pilié le 19 mai 1882. Trente sept pieds cinq pouces de face à la rue Quartier soixante trois pieds quatre pouces de face à la rue Johnson dix pieds onze pouces et trois lignes de face au Chemin du Bayou et quatre vingt pieds deux pouces et deux lignes sur les lignes séparant les îlet de la balance de l'îlet.

Les améliorations comprennent une batisse à deux étages, sous, consistant en une résidence et une boutique de barbier anciennement établie, [illegible] Johnson [illegible] mités de tous les agrements.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque, privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité. Lesdits billets devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 au plus et au dessus du prix d'adjudication.

20 sept—20 27—Oct 4 11 18 22

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd".

Bureau 312 Bâtisse Hennen.

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

J. A. Reinach.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Succession de Bridget McGinn ou Magill femme de Jeremiah Lynch.

No 71,227—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 630 Allée Commerciale—JEUDI, le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, de cette ville en vertu d'un ordre issu et daté et signé le 15 septembre 1903, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le cinquième district désigné comme lot No un de l'îlet 178, lequel est borné par les avenues Pacifique et Elmire, et les rues Alix et Elise et formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et la rue Alix et mesurant trente et un pieds neuf pouces (31 9) de face à l'avenue Pacifique sur soixante et un pieds dix pouces de profondeur et façade à la rue Alix entre lignes de côté égales et parallèles en mesure américaine avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur avec intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et lien de vendeur, et devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymore, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 sept—20 27—oct 4 11 18 à dans

Marshall J. Smith.
Julian D. Payne Walter J. Ferguson.

Marshall J. Smith & Co,

Etablis en 1874.

Agence Générale d'Assurance.

Marine Feu. Rivière Accident. Responsabilité des Employés Responsabilité Général et Collection des Ouvriers.

309 RUE MAGONNE.

Nouvelle Orléans Inc.

REPRESENTANT —	Actif
Ins. Co. of North America, Phila.	$10 064 183 50
Providence Washington Ins. Co., Providence, R. I.	2 359 469 56
Williamsburg City Fire Ins. Co., New York	2 390 737 49
Greenwich Ins. Co., New York Marine	2 174 546 53
St Paul Fire and Marine Ins. Co. St Paul Minn., Marine	3 324 200 85
Western Assurance Co. Toronto Can., Marine	2,297,922 34
London Guarantee and Accident Co., London Eng	2 010 111 49
Boston Ins. Co., Boston, Mass. Marine	3,702 962 43
Royal Exchange Assur. Fire	3,714 358 20
Manheim Ins. Co. Manheim Germany Marine	474 349 64

1er sept—3m—mar jeu dim

THE MONONGAHELA RIVER Consolidated COAL & COKE CO,

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent,

No [illegible] Orléans, Lne.

Charbon en Gros et au Détail.

Les [illegible] de familles sont [illegible] spécialité de la livraison [illegible] aux familles.

—Bureau Central—

315 rue Carondelet.

PHONE 376

Dry Dock, à Algiers, Phone 18

Depots en Ville [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIÉTES Eligiblement Situées

DANS LE

Troisième District,

Coin Bourgogne et Piété.

VIS-A-VIS

DU MARCHÉ ZENGEL.

Bâtisse à un étage récemment construite, occupée comme

Café et Salon de Billard,

727, AVENUE POLAND,

Entre Royale et Dauphine.

Shop face à la rue Poland. A l'arrière un cottage élevé.

Ferdinand Von Behren et al vs Louisa Hoger.

No 71,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 7 octobre 1903 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

802 rue Perdido, près de la rue Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement lu rendu et signé en pleine Cour le 4 septembre 1903, par l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, les propriétés ci-après décrites, dans l'affaire ci-dessus—

1— Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Piété, Louisa, Bourgogne (autrefois Crape) et Rempart (autrefois Amours), lequel lot est désigné par la lettre A sur un croquis annexé à l'acte de vente d'Henry Conn à F. Von Behren, passé pardevant Charles T. Soniat notaire en cette ville, le 31 janvier 1895, et forme l'encoignure des rues Piété et Bourgogne et mesure 47 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Piété sur [illegible] pieds de [illegible] sur la rue Bourgogne [illegible] composé de la face de la portion de la moitié du lot No 19. Etant la même propriété que F. Von Behren a acquise d'après la communauté qui existait entre lui et Mary Hoger, sa femme décédée, par acquêts de Henry Conn par acte passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, daté le 31 janvier 1895, enregistré livre 158, page 202 du Bureau d'Hypothèques.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage, construite récemment, vis-à-vis le Marché Zengel, occupée par un salon de billard et café. Ne manquez pas d'aller examiner la propriété avant la vente.

2e Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 184, borné par les rues Bologne, Royale, Dauphine et Kentucky et désigné par la lettre F sur un croquis dressé par C. Lucas Lewis, député voyer de la ville, daté le 13 août 1895, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 2 décembre 1895, d'après lequel croquis ledit lot mesure 35 pieds 6 pouces de face sur la rue Poland, sur une profondeur de 103 pieds, 7 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le dit lot est composé de tout le lot original No 8 et en partie au lot original No 7.

Les améliorations comprennent un shop, face à la rue Poland, et à l'arrière d'un joli cottage avant 3 chambres, hangar, etc., désigné par le No municipal 727 rue Poland.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un an ou un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur portant six pour cent d'intérêt par an de la date au complètement de la vente jusqu'à paiement, garantie par lien et privilège de vendeur et avec hypothèque spéciale. Les actes de vente sur la chose non aliénation et de vente sans estimation avec 5 0/0 pour honoraires d'avocat pour renforcer le paiement des billets et de toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal aux billets et de transférer la police au porteur et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1903 et de déposer avec l'enchérisseur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et n'auront droit aux loyers seulement du jour du complètement de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles de B. Claiborne, notaire.

6 sept—6 13 20 27—oct 4 7

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd",

Bureau 312 Bâtisse Hennen,

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Solomon Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,163 —Division E— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Adaline Lyons veuve de Solomon Howard, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—W. J. Holden avocat. 3 oct—3 7 12

Succession de Alfred S. Gutierrez

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71,620—Division A—Attendu que Adele Caroline Rey, veuve de Alfred S. Gutierrez, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alfred S. Gutierrez décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier. L. De Poorter, avocat.

30 sept—30—oct 4 9

Succession de Mme Veuve Thos J. McMahon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 68,133—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur J. Conlin et Jos. J. McMahon exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—W. F. Brewer avocat.

1 oct—1 7 10

Succession de Patrick Harnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70,530—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par [illegible] ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—[illegible] avocat.

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Teutonia Loan and Building Company vs Samuel E. Dowdy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71,540—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 5 novembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Cadiz, Gellée, Valence et Perrier, laquelle dite portion de terre commence à une distance de quarante cinq pieds de l'encoignure des rues Gellée et Cadiz et mesurant trente pieds de face à la rue Gellée sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composée de la moitié du lot désigné par le No 12 et une moitié du lot désigné par le No 13 d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Jeff. D. Wenck, notaire, le 1er (ou 18) juin 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.

23 oct—3 5 9 16 23 30—nov 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District

Portant les Nos Municipaux 1510 et 1512 Chemin du Bayou, entre les rues Villeré et Robertson.

Joseph Schneider Jr vs Cilya Anne Murphy

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71,545—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 5 novembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Upperline (Camp) et Lyon désigné par les lettres A et B, d'après un croquis fait par Arthur de Armas député voyer de ville, daté le 25 mars 1897 annexé à un acte passé pardevant John Bouderange, ancien notaire public en cette ville, le 15me mai de juin 1888, d'après lequel lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun quarante trois pieds 5 pouces quatre lignes de face à la rue Magasins sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot A ayant une largeur dans le fond de vingt huit pieds quatre pouces et formant l'encoignure des rues Magasins et Upperline.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Charles J. Théard avocat pour le plaignant.

4 sept—4 8 11 18 25—oct 2 9

Le "Title & Mortgage Guarantee Co., Ltd,"

Bureau 312 Bâtisse Hennen,

Vous assure contre les vices dans les titres de vos propriétés. Titres examinés avec soin. L'examen ne vous coûte rien si le bon n'a pas été émis.

Venez nous Consulter pour Renseignements.

3 sept—3m—mar jeu dim

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher

Successeur de Curtis et Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 27 octobre 1903.

No 616 rue Neuvième.

(Entre les rues Chippewa et St Thomas)

Une Résidence commode à deux étages,

Louée à $25.00 par mois, le terrain mesurant environ 29x110.

Succession de Patrick Gallagher.

No 71,443—Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune — MARDI le 27 octobre 1903, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, l'Hon John St Paul juge daté et signé le 21 septembre 1903, et adressé à Peter Gallagher encanteur, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les r